



**Mairie d'IFS**  
**Esplanade François Mitterrand**  
**B.P. 44 – 14123 IFS**  
Tél : 02-31-35-27-27  
Fax : 02-31-78-30-09

Département  
**CALVADOS**  
Canton  
**CAEN XVI**

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois

Le 25 septembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 15 septembre 2023

Date d'affichage 15 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 27

Votants 30

**Etaient présents :** Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Jacqueline BAZILLE, Nicolle ANTHORE, Marc DURAN, Justine PREVEL-LAVERGNE, Christophe HEBERT, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Cédric EVANO formant la majorité des membres en exercice.

**Procurations :** Yann DRUET, Jean-Pierre BOUILLON et Nadia DAMART avaient respectivement donné pouvoir à : Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC et Martine LHERMENIER.

**Absents excusés :** Yann DRUET, Jean-Pierre BOUILLON, Ayhan AYDAR, Sylvain JOBEY, Nadia DAMART et Virginie DALY.

**Secrétaire de séance :** Aminthe RENOUF et Allan BERTU.

### N° 2023-085 – PRIMITIF 2023 - DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Les décisions modificatives ont la même fonction que le budget supplémentaire concernant l'ajustement des prévisions en cours d'année mais n'ont pas de fonction de report. Elles modifient ponctuellement le budget primitif en inscrivant notamment des dépenses et recettes supplémentaires. Elles permettent également de modifier certaines imputations comptables.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU le budget primitif 2023 adopté par délibération n°2023-030 du 27 mars 2023 ;

VU la délibération n°2023-070 en date du 23 juin 2023 portant décision modificative n°1 ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 22 septembre 2023 ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**ADOPTE** la décision modificative n°2 suivante :

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

NATURE	MONTANT	COMMENTAIRES
74718-412 Participations autres	12 000 €	Augmentation de la subvention ARS pour le projet santé
73212-01 Dotation de solidarité communautaire (DSC)	34 089 €	Augmentation de la DSC à la suite de l'adoption du pacte financier et fiscal de Caen la mer
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>+ 46 089 €</b>	

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

NATURE	MONTANT	COMMENTAIRES
64111-020 Rémunération principale	237 089 €	Augmentation de crédits
6232-020 Fêtes et cérémonies	9 000 €	Accueil d'une délégation macédonienne dans le cadre de la coopération décentralisée
023 Virement à la section d'investissement	- 200 000 €	Diminution du virement
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>+ 46 089 €</b>	

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

NATURE	MONTANT	COMMENTAIRES
021 Virement de la section de section de fonctionnement	- 200 000 €	Augmentation du virement
13311-201702 Fonds affectés à l'équipement amortissable DGE	5 528 €	Subvention de l'Etat notifiée pour l'achat d'une table de tri
1323-321 Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables	19 650 €	Subvention du Département éclairage terrain d'honneur complexe sportif
1323-325 Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables	190 225 €	Subvention du Département Skatepark
1321-01 État et établissements nationaux	111 000 €	Aide à la Relance et à la Construction Durable (ARCD) de l'Etat
13411-325 Fonds affectés à l'équipement non amortissable	114 135 €	Subvention État DETR Skatepark
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>+ 240 538 €</b>	

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

NATURE	MONTANT	COMMENTAIRES
2313-201609-211 Construction	236 038 €	Opération de requalification des écoles
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	500 €	Table à langer pour le RPE
2031-202308-518 Frais d'études	4 000 €	Etude pré-opérationnelle renouvellement urbain sud est plaine
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>+ 240 538 €</b>	

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

I/s, le 25 septembre 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE



Rendue exécutoire le : 27/09/2023

Affichée le : 27/09/2023

## Acte à classer

2023-085

**1**                      **2**                      **3**                      **4**  
En préparation      En attente retour      > AR reçu <      Classé  
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-09-27T14-15-10.00 ( MI247770887 )

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20230926-2023-085-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Budget primitif 2023 - Décision modificative n.2

Date de décision : 26/09/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Décisions budgétaires

7.1.2. Délibération afférente aux documents budgétaires (BP, DM, CA, CG, affectation Rtat)

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [2023-085.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/09/23 à 12:57

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 27/09/23 à 14:15

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 27/09/23 à 14:20

